

ORDRE
DU
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT
4 place Quincaille
62000 Arras
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

Conseil d'école
du 08 / 03 / 2016

1. Accueil

Après avoir accueilli l'ensemble des membres, le Conseil souhaite la bienvenue à M. Carpentier nouveau DDEN. Mmes Gourlain et Verger-Lecocq sont excusées. Après un tour de table, il ne sera fait aucune remarque sur le compte rendu du premier conseil d'école. Il est rappelé que les comptes rendus sont consultables en ligne quelques semaines après le Conseil.

2. ques-
tions des
parents

1 Qu'en est-il du passage piéton complémentaire (rue du Larcin et rue du Vert Soufflet) pour la sécurité routière aux abords de l'école (évoqué lors du précédent Conseil). La mairie nous informe qu'une réflexion globale est en cours pour toutes les écoles de la ville quant aux questions de sécurité aux abords des sites scolaires. Le directeur rappelle ses craintes concernant les « réflexions globales » certes nécessaires pour une politique d'investissements cohérente, mais qui se traduisent dans les faits par un allongement des délais souvent très pénalisant pour les écoles. Il est demandé d'autre part de faire réinstaller le garde fou qui sécurisait la ruelle (rue des Archers) donnant sur la rue du Bloc.

2 Qu'en est-il des jeux de ballon sous le préau, notamment en cas de pluie ? Le directeur rappelle les règles en vigueur pendant tous les temps (scolaires et périscolaires) : pour des raisons de sécurité le préau est réservé aux footballeurs, excepté en cas de pluie où il est réquisitionné pour mettre les élèves à l'abri, et dans ce cas les jeux de ballons y sont interdits.

3 Qu'en est-il de la situation dans une classe où certaines difficultés ont été rencontrées pour gérer le comportement de certains élèves ? Quelles suites ont été données à la rencontre entre l'école et les parents d'élèves fin 2015 ? Des aides ont été demandées à la circonscription (aides pédagogiques notamment). L'état des lieux par un regard extérieur à l'école (conseiller pédagogique et formateur ESPE) a apporté des pistes de solutions qui, d'après le dernier bilan, ont permis des évolutions sensibles et positives. L'équipe pédagogique a souhaité s'assurer que ces problèmes n'auraient pas d'incidence sur la scolarité des élèves, et notamment sur leur niveau d'acquisitions. Un travail identique d'évaluation a été proposé à tous les élèves juste avant les congés d'hiver. Les enseignants s'expriment et font part du fait qu'ils ont constaté que les profils de classe étaient tout à fait comparables. Il n'y avait pas d'écarts en terme de performances, que ce soit sur des épreuves comme la dictée, la grammaire, la numération et le calcul. En fin de cette période 4, comme prévu dans le projet d'école, un travail d'évaluation normatif (évaluation commune à chaque niveau d'enseignement) permettra de renouveler le diagnostic et de mettre en place des modules de renforcement pour certains élèves si des écarts étaient constatés.

4 Il est arrivé qu'une élève n'a pas pris son repas à la cantine. N'y a-t-il pas, a minima, une liste des élèves inscrits à la cantine qui permette de relever les absents ? La référente ainsi que l'ensemble du Conseil conviennent que cet incident est extrêmement regrettable, la référente précise néanmoins que cela n'est arrivé qu'une seule et unique fois. D'après ses informations, il aurait été demandé à l'enfant si elle avait mangé, et celle-ci aurait dit que oui ; les parents ont rencontré les personnes responsables ce jour-là. La procédure adoptée (appel du matin, appel en début de pause méridienne, premier service réservé aux plus jeunes, confiance faite aux autres élèves pour se rendre spontanément aux services suivants) a toujours permis d'éviter ce genre d'incident. Plus de 160 élèves mangent chaque midi à l'école, et il est matériellement impossible de procéder à un troisième appel avant la prise des repas. Un élève peut également toujours, en cas d'oubli ou autre problème, aller trouver, même très tardivement, un surveillant voire un enseignant.

<p>3.infor- mations sur les ac- tions pé- dago- giques entre- prises au regard des objec- tifs natio- naux</p>	<p>Les déroulements de scolarité : comme à chaque Conseil, les enseignants font part de leurs res- sentis pédagogiques et des évolutions dans la vie des classes.</p> <p>Pour les CM on évoque d'une part les entrées en sixième avec une proposition d'accompagnement spécialisé pour un élève, et d'autre part la validation du deuxième palier du socle commun avec des dispositifs d'aides et de soutien pour une dizaine d'élèves. Certaines évolutions de structure (dispo- sition de classe) ont eu un impact positif sur les réussites individuelles. D'une manière générale, autant le bon esprit qui règne dans les CM est apprécié, autant la difficulté à obtenir de façon du- rable un comportement irréprochable de tous est souligné.</p> <p>Les CE2 font le même constat. Il est à noter que les deux classes bénéficient de la présence d'une enseignante spécialisée du CEJS pour l'aide à l'intégration d'élève déficients auditifs. Deux AVSI (auxiliaire de vie scolaire individuel) facilitent les prises en charge en inclusion des élèves à profil particulier, l'un des deux CE2 exploite également ce potentiel pour canaliser certains comporte- ments déviants, le climat s'en trouve apaisé. Une dizaine d'élèves font l'objet d'une attention parti- culière sur leur résultats.</p> <p>Pour les CE1, les avis quant aux comportements d'élèves et ambiance de classe sont vraiment po- sitifs. Certaines progressions restent préoccupantes pour une quantité non négligeable d'élève (une dizaine), sans généraliser, l'impact d'une première année de CHAM est souligné (avec ses côtés po- sitifs pour certains, et potentiellement problématiques pour d'autres).</p> <p>En CP, la moitié des élèves constitue une solide tête de classe. Si une douzaine d'élèves nourrissait quelques inquiétudes en début d'année, grâce aux travaux spécifiques mis en place, il ne reste plus que 5 élèves avec des degrés d'apprentissage en deçà des attendus habituels. Parmi eux, deux ont fait l'objet d'une demande d'aide au personnel de RASED pour affiner le diagnostic sur les causes de leurs difficultés durables.</p> <p>Le point sur la mise en œuvre du projet d'école : Parmi les trois innovations évoquées lors du premier Conseil d'école, l'action « climat scolaire » (en liaison avec l'EMC enseignement civique et moral), est présentée en détails au Conseil. Les ob- jectifs spécifiques sont réaffirmés : générer un climat scolaire encore plus serein en faisant adopter durablement des habitudes comportementales adaptées ; développer les liens de coopération et d'entraide entre les élèves de différentes cohortes ; faire évoluer certaines perceptions et dissiper certaines craintes de familles. Les dispositifs opérants sont listés : dispositif d'accueil « parrain filleul » > CM2 / CP ; dispositif des médiateurs de cour > CM2 ; tutorat lecture > CP CM (cf ac- tion spécifique) ; rallyes inter-niveau (ex : environnement, santé-sécurité, sportif...). Quelques élé- ments matériels support également : la feuille de route des parrains ; le référentiel du médiateur ; le guide du tutorat ; la feuille de route des rallyes. Une précision est apportée sur les thèmes retenus pour les rallyes inter-degrés : le dernier en date été entièrement consacré à la problématique des risques majeurs, alertes, comportements, et gestion des risques. Cela dans le cadre des injonctions ministérielles concernant l'actualisation des PPMS dans les écoles.</p> <p>Le directeur évoque succinctement ensuite les réflexions en cours au niveau du PEAC (parcours éducatif culturel et artistique), ainsi que l'ébauche du parcours numérique en référence à l'action 3 du projet (fréquentation et exploitation du numérique). L'occasion est donnée de remercier à nou- veau les parents d'élèves qui ont activement contribué à la récupération gratuite de matériels infor- matiques de qualité (24 ordinateurs) désormais à disposition de nos élèves.</p>
<p>4.aména- gements et travaux : bilans et demandes</p>	<p>Les travaux réalisés : la réfection de la toiture a été terminée pendant les vacances de février. Les enseignants regrettent qu'on n'ait pas profité de la présence et installation des échafaudages pour la réfection de la casquette d'entrée (demandée depuis de nombreuses années !).</p> <p>Les travaux annoncés : la dernière classe du bâtiment A va bénéficier d'une rénovation complète. Toutes les classes de l'école seront désormais accueillantes et modernes. Ce dont l'équipe pédago- gique se réjouit !</p> <p>Travaux et aménagements non réalisés : Le directeur trouve très regrettable que des recommandations d'une commission de sécurité (oc- tobre 2013) restent lettre morte, alors qu'elles concernent la sécurité de tous et des enfants en parti- culiers. Un personnel municipal rappelle qu'il s'agit de recommandations et non d'obligations.</p>

5.aménagements et travaux : bilans et demandes	<p>Le directeur de l'école insiste néanmoins : il est évidemment très souhaitable de ne pas attendre qu'un accident survienne pour mettre à l'ordre du jour la réalisation de certains travaux demandés de longue date. Est donc réaffirmée la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l' installation de portes anti-panique aux sorties communes • de la dépose des systèmes d'alarme obsolètes <p>Il renouvelle également ses demandes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sécurisation du dernier escalier du préau, • la réfection de la casquette (fuite de gouttière), • le complément d'aménagement de la cour (mobilier de plein air notamment), • la pose d'étagères dans la salle des maîtres, • sécurisation des armoires ou nouvelles armoires dans les salles partagées avec les TAP. <p>Intervention du DDEN qui interroge le Conseil : comment se fait-il que les problèmes de sécurité (portes anti-panique ; dispositifs alertes incendies) ne soient pas considérés comme des priorités indiscutables alors qu'il s'agit de la vie des enfants ? C'est totalement incompréhensible.</p> <p><u>Les points préoccupants</u> : travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • la réfection de la façade du bâtiment A et des coursives de l'étage du bâtiment A • rénovation des coursives du bâtiment B • connexion internet très capricieuse (problème de fournisseur d'accès vraisemblablement)
6.présentation et compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :	<p>Informations sur la coopérative scolaire : Association coopérative Paul Bert Arras</p> <p>Le compte rendu financier de l'Association (transmis chaque année à l'Inspection départementale) est présenté. Il date d'octobre 2015 (faisant le bilan de l'année 2014 2015) et n'avait pas pu être présenté au premier Conseil d'école par manque de temps. Les charges (dépenses) ont concerné l'an dernier : les activités éducatives (voyages 3500 €, sorties culturelles 700 €) et achat de livres et matériel 900€) ; les recettes (produits) principales viennent de subventions (amicale laïque 2500 € ; mairie 1000 €), des cotisations des parents (700 €), et de la vente des photos (400€).</p> <p>Projets spécifiques d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :</p> <p>En CP et CP/CE1 suite à un travail en EMC, les émotions font l'objet d'un spectacle musical au théâtre. En CE1 spectacle au Pharos. Les CE2 sont allés au théâtre (Tristant et Yseult). Deux sorties avec nuitées sont prévues pour les CM1CM2 (projet « écocyclo » à Olhain) et un séjour linguistique en Angleterre (Swanage, proposé par la municipalité). Quelques précisions sont données sur chaque action par les professeurs concernés ou à l'origine des projets.</p>
7.la vie de l'Amicale laïque	<p>Bilan des actions de l'Amicale laïque Paul Bert : Monsieur Brizard, président de l'Amicale dresse un rapide bilan des actions déjà menées depuis la rentrée. Avec le bénéfice d'environ de 750 € réalisé à l'occasion du Marché de Noël, il rappelle que l'ensemble des actions (marché de Noël, opérations grilles, fête de fin d'année...) a pour vocation exclusive, outre l'installation de liens de convivialité au sein de la communauté éducative, de contribuer au financement d'opérations comme les bourses aux dictionnaires, les sorties éducatives, les achats de livres pour la bibliothèque, etc. Cette année déjà, 1000 € ont été donnés pour des achat de livres !</p> <p>Le directeur fait des remerciements les plus chaleureux de toute l'équipe pédagogique pour le temps passé par quelques responsables de cette association qui contribuent grandement à améliorer le quotidien scolaire de tous les élèves.</p>
Clôture	<p>L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt le Conseil en invitant les membres à partager un moment de convivialité autour d'un verre. L'occasion est donnée de préciser que comme ces instances sont tripartites il serait bienvenu qu'une rotation s'installe. En effet pour le premier Conseil d'école, les frais sont couverts par les enseignants ; que pour ce second Conseil, c'est l'Association coopérative de l'école qui l'offre, et donc qu'il serait bien apprécié que pour le troisième Conseil, les représentants de la Municipalité prennent à leur charge cette contribution symbolique... La balle est dans leur camp...</p>